macompta.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 11 juillet 2024

# Dématérialisation des PME : coup de boost avec macompta.fr grâce à l'EDI IS !

macompta.fr, acteur majeur des solutions en ligne de gestion comptable, fiscale et sociale, lance cette semaine une nouvelle fonctionnalité innovante : **le paiement du solde de l'Impôt sur les Sociétés (IS) en EDI** (Échange de Données Informatisé).

Traditionnellement, les entreprises saisissent leurs paiements de solde d'IS via l'EFI (Échange de Formulaires Informatisé) sur le site des impôts, un processus souvent lourd, long et avec un fort risque d'erreurs.

L'EDI, en revanche, permet d'automatiser le paiement entre l'entreprise et l'administration fiscale. **Cette solution dématérialisée garantit aux entreprises un gain de temps, une réduction des coûts et une fiabilité accrue.** Grâce à cette avancée, macompta.fr se positionne comme un **précurseur sur le marché des solutions SaaS**, facilitant ainsi les démarches administratives pour les entreprises.

## L'EDI, une révolution dans la gestion fiscale !

L'Échange de Données Informatisé (EDI) est un procédé qui permet le transfert de données électroniques de manière automatisée et standardisée. En comptabilité et fiscalité, il facilite la transmission et le paiement des déclarations fiscales ou des impôts professionnels. Le cadre juridique de la téléprocédure impose que les informations fiscales soient télétransmises à la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) par un partenaire EDI.

Ainsi, en sa qualité de partenaire EDI habilité par la DGFIP, macompta.fr propose à ses utilisateurs de réaliser **en illimité** toutes les déclarations utiles pour les PME et leurs paiements sans sortir de l'interface : déclarations de résultat (liasse fiscale), TVA, Impôt sur les Sociétés.

**La déclaration et le paiement en EDI garantissent non seulement une réduction des erreurs, mais également un gain de temps considérable.**

***>> Plus d'infos sur les avantages de l'EDI***

## Une solution innovante pour une simplification de la gestion

La nouvelle fonctionnalité de paiement du solde d'IS en EDI s'intègre parfaitement dans la gamme de services offerts par macompta.fr. La solution comprend déjà une panoplie complète d'outils de **gestion comptable**, de **facturation**, de **notes de frais**, de **déclarations fiscales** et de **paie**. Les utilisateurs de macompta.fr peuvent désormais bénéficier d'une solution encore plus performante, leur permettant de se concentrer sur le développement de leur activité plutôt que sur les contraintes administratives.

**« Nous sommes fiers d'être pionniers sur le paiement du solde d'IS en EDI »,** déclare Sylvain HEURTIER, Président Directeur Général de macompta.fr. « En 2024, les TPE-PME représentent 99% des entreprises françaises et participent à hauteur de 36% du chiffre d'affaires du pays[1]. Nous souhaitons avec cette innovation renforcer notre engagement continu à fournir des solutions de gestion toujours plus efficaces et adaptées aux besoins des TPE et PME. »

## macompta.fr, l'atout des petites entreprises

Depuis sa création en 2007, macompta.fr fournit aux petites entreprises et associations des outils accessibles et performants pour gérer leur structure avec sérénité. **Plus de 100 000 utilisateurs ont déjà fait confiance à la solution.** En effet, elle offre des fonctionnalités complètes et modulaires qui s'adaptent aux spécificités de chaque utilisateur, permettant ainsi une gestion sur-mesure et optimisée. macompta.fr est également reconnue par les professionnels du chiffre (Ordre des Experts-Comptables, EDIFICAS, Organismes de Gestion Agréés) grâce à son expertise.

Le lancement de cette nouvelle fonctionnalité en EDI s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue, répondant aux exigences croissantes des entreprises en matière de simplicité, d'efficacité et de conformité. Pour plus d'informations sur cette nouvelle fonctionnalité et les solutions proposées par macompta.fr, visitez notre site web www.macompta.fr.

***À propos de macompta.fr***

*Créé en 2007 par un Expert-Comptable, macompta.fr est devenu le site de référence pour la gestion des structures de moins de 20 salariés. Avec son crédo « la gestion accessible pour tous », l'éditeur français est positionné sur le développement de logiciels simples, performants et abordables. Les outils macompta.fr sont adoptés par plus de 25 000 utilisateurs en France : entreprises, associations, experts-comptables et professionnels du conseil pour leurs clients. Le site est aujourd'hui recommandé par de grands réseaux bancaires (Bred, Groupe Banque Populaire), des organismes de gestion côté entreprise, des fédérations sportives nationales côté associations (ASPTT, UNASS…).*

**Contact Presse :**

Aminata Marguerite BA

Responsable communication macompta.fr

Email : amba@macompta.fr

Téléphone : +33 6 51 10 10 01

[1] Source : INSEE